

## Compte Rendu de l'Assemblée Générale de l'Association des Cavaliers du Salon

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association des Cavaliers du Salon s'est tenue le samedi 19 mars 2022 à 17h30 dans les locaux des Ecuries du Salon .

Etaient présents ou représentés : Clara Berthier, Cléa Demongeot , Marie Laure Potier , Christine Basiletti (Presidente) , Laure de Gérauwilliers (Trésorière) , Philippe Winckel (Secrétaire) , Nolan Perdriset , Emma Winckel (representant les Ecuries du Salon) , Laurent Basiletti (procuration à Philippe Winckel) , Dylan Potier (procuration à Marie Laure Potier) , Aléna Prégermain (procuration à Emma Winckel)

Etaient excusés : monsieur Villeneuve (Maire de Dampierre), monsieur Guichardan (Adjoint aux associations), Alicia Hugot (Vice-présidente).

Les points à l'ordre du jour ont été présentés par les membres du bureau, à savoir :

- La mise à disposition d'un pré - La mairie de Dampierre sur Salon a mis a la disposition des Cavaliers du Salon, à titre gratuit un pré de 4 hectares à proximité des Ecuries du Salon. Celui ci est maintenant cloturé et divisé en plusieurs paddocks. La présidente Christine Basiletti renouvelle les remerciements de l'association à la municipalité pour cet arrangement qui permettra une meilleure gestion de la cavalerie du club.
- Rapport d'activités - L'association a, pour sa première année, participé à la fête patronale de Dampierre en septembre avec un stand d'information et d'activités ainsi que des tours à cheval pour les enfants. Toujours en septembre, les Cavaliers ont participé à la Journée Portes Ouverte des Ecuries du Salon, en organisant en particulier une buvette et des tours à cheval pour les enfants. En décembre, un gouter de Noël avec décoration du sapin et activités équestres a été proposé aux jeunes cavaliers du club.

Il est prévu de reconduire ces 3 activités pour l'année à venir. D'autres propositions ont été évoquées pour le court terme (Carnaval, Challenge Interne sur diverses disciplines/activités équestres, BBQ de fin de saison) ou à plus long terme (participation aux Championnat de France Club de Lamotte Beuvron, Journée à EquitaLyon ou au épreuves équestres des JO de paris 2024, randonnée sur plusieurs jours...). Il a été rappelé que toutes les propositions sont les bienvenues et seront étudiées par le bureau.

- Rapports financiers - Le bilan présenté est un bilan intermédiaire, l'exercice se terminant dorénavant le 31 Aout de chaque année (voir *Amendement des statuts*)  
Le rapport laisse apparaître au 15 mars un léger résultat bénéficiaire. La trésorière Laure de Gérauwilliers a rappelé l'aide financière indispensable apportée par les Ecuries du Salon pour lancer et mettre en place les premières activités de l'association.

Les différents rapports ont été approuvés à l'unanimité

- Amendement des statuts de l'association – Les adhérents présents ou représentés ont voté 3 modifications des statuts de l'Association (déposés en Préfecture)  
\* *Article 7* Ajout : Les adhérents mineurs ont un droit de vote à l'Assemblée Générale à partir de 16 ans (Rapports & elections du bureau)

\* *Article 13* Ajout : les adhérents mineurs ne peuvent présenter leur candidature au bureau de l'Association

\* *Article 11* Correction : l'Assemblée Générale Ordinaire se réunit chaque année au mois de septembre (*au lieu du mois de mars*)

- Présentation du Règlement Intérieur. Il précise le fonctionnement de l'Association des Cavaliers du Salon dans le cadre de ses statuts et dans les locaux mis à disposition par les Ecuries du Salon . Il établit des règles de vie collective et rappelle les obligations des cavaliers sur le site. Il sera affiché dans les locaux des Ecuries et envoyé aux adhérents par mail.

Le point essentiel qui a été présenté concerne l'adhésion à l'association. ***'L'adhésion à l'Association sera obligatoire dès la saison 2022 -2023 pour tous les cavaliers licenciés fréquentant régulièrement les installations et sera acquittée en même temps que la licence FFE'***

Selon les statuts, la mise en place ou les modifications du Règlement Interieur ne nécessitent pas de vote de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée a ensuite procédé à l'élection des membres du bureau remplaçant les 2 membres sortants(Philippe Winckel et Alicia Hugot), conformément aux statuts (*bureau renouvelé chaque année par moitié*)

- Alicia Hugot ne souhaitait pas se représenter
- Philippe Winckel se représentait et a été réélu à l'unanimité des membres présents ou représentés
- Aléna Prégermain se présentait et a été élue à l'unanimité des membres présents ou représentés

Aucune question n'étant posée, la séance a été levée à 18h30 après une courte conclusion de la présidente résumant parfaitement cette première année d'existence des Cavaliers du Salon : ' Un départ timide, un avenir prometteur'

-----

Le bureau s'est ensuite réuni afin de déterminer les fonctions de ses membres

Le bureau de l'association pour l'année 2022-23 sera composé de :

Présidente : Christine Basiletti  
Vice-présidente : Aléna Prégermain  
Trésorière : Laure de Gérauvilliers  
Secrétaire : Philippe Winckel

Le prochain bureau sera élu lors de l'Assemblée Générale de septembre 2023.